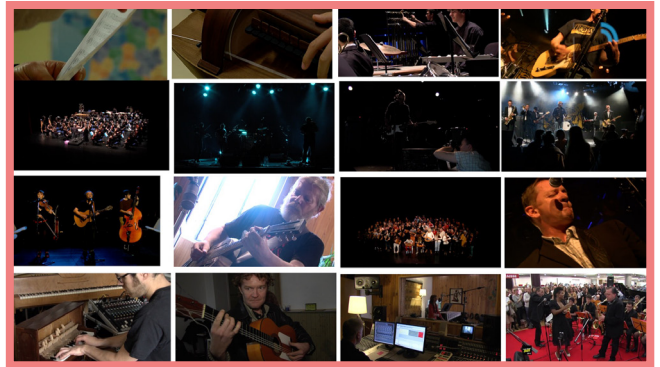


## LA FÊTE DE LA MUSIQUE DE LIMOGES SE RÉINVENTE Dimanche 21 juin

En raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 et afin de limiter la propagation du virus conformément aux dispositions gouvernementales, **la Ville de Limoges a décidé de réinventer la fête de la musique 2020.**

La municipalité, ayant à cœur de valoriser la culture musicale locale, ADN même de cette célébration du solstice d'été, propose **des animations musicales sur la chaîne de télévision 7ALimoges et sur les réseaux sociaux toute la journée du dimanche 21 juin. Playlist de reportages et concerts, diffusions de concerts inédits de groupes locaux** sont au programme pour profiter d'une Fête de la musique assurément limougeaude.



### LE PROGRAMME

- Toute la journée et soirée du dimanche 21 juin, **la chaîne de télévision 7ALimoges<sup>(\*)</sup> de la Ville de Limoges assurera la diffusion de reportages, concerts et archives de la Fête de la musique via une playlist spécialement conçue pour l'occasion.** Pour exemple, seront à écouter (ou ré-écouter) : Steff Tej, Pierô, Artuan de Lierrée...

**Toute cette programmation sera également disponible sur la chaîne Youtube et le site internet de la 7ALimoges.** De plus, des vidéos seront mises en ligne tout au long de la journée sur leurs réseaux sociaux (Facebook et Twitter).

- Afin de proposer une playlist riche en nouveautés, **3 concerts des groupes locaux 7 Weeks, Agathe et I am a band seront préenregistrés dans le musée des Beaux-Arts de Limoges puis diffusés également sur la chaîne 7ALimoges et les réseaux, avec des interviews exclusives en bonus.**

<sup>(\*)</sup> canal 31 du service antenne collectif avec les chaînes de la TNT et pour les abonnés le canal 490 de la box Numericable SFR. 7ALimoges est également diffusée sur la TV d'Orange dans la mosaïque des chaînes locales (30) et directement en position 379 et également sur la Bbox de Bouygues (canal 30 mosaïque des chaînes locales) et directement sur le canal 336.



# Communiqué de presse

Limoges, le 11 juin 2020

## UNE FÊTE DE LA MUSIQUE DIGITALE

**Le choix de la Ville de Limoges s'est porté sur un dispositif entièrement digital.** En effet, l'interdiction de rassemblement de plus de 10 personnes sur le domaine public n'est pas compatible avec l'organisation d'une Fête de la musique dans son état initial. **L'installation de musiciens sur la voie publique et l'organisation de concerts dans les bars et sur leur terrasse ou dans tout autre établissement sont donc interdits par les dispositions gouvernementales.**

La Ville de Limoges tient également à préciser qu'une vigilance du respect des mesures sanitaires sera maintenue. Elle veillera notamment, pour la sécurité de tous, à ce que les mesures de distanciation sociale mises en place par le gouvernement soient respectées sur la journée et soirée du 21 juin.



Contact presse :

**Silène DUPEUX**

**Attachée de presse**

Téléphone : **05 55 45 98 94**

Courriel : [silene.dupeux@limoges.fr](mailto:silene.dupeux@limoges.fr)

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :



[/villedelimoges](https://www.facebook.com/villedelimoges)



[@VilleLimoges87](https://twitter.com/VilleLimoges87)



[/ville\\_de\\_limoges](https://www.instagram.com/ville_de_limoges)



[villedelimoges](https://www.snapchat.com/add/villedelimoges)